1616

10. Jan 1712

AVERTISSEMENT A LA FRANCE TOVCHANT LES LIBELLES QV'ON SEME CONTRE LE gouuernement de l'Estat.



AVERTISSEMENT A LA FRANCE TOVCHANT LES *libelles qu'on seme contre le gouuernement de l'Estat.*

QVAND ie considere par quels moyens miraculeux ceste grande & puissante Monarchie s'est plusieurs fois maintenuë contre les tempestes & les orages qui se sont esleuez pour la renuerser; il faut que i'aduoüe que Dieu, protecteur des iustes Empires, a quelque soing particulier de nostre conseruation: Et certes, comme il est impossible de ne le voir point sãs estre extrememẽt aueuglez, aussi ne le pouuõs-no⁹ mecognoistre sãs nous monstrer infiniment ingrats. Quelques coniuratiõs qu'õ ayt faictes autres fois pour destruire ce Royaume; quelques artifices qu'õ ayt practiquez pour desgouster les peuples de l'obeyssance qu'ils doiuẽt naturellemẽt à leurs Roys, & quelques ennemis estrãgers ou domestiques qui l'ayent assailly, on l'a bien pu voir esbranlé, mais on ne le vit iamais abatu: Au contraire, comme Antée reprenoit de nouuelles forces aussi tost qu'il touchoit la Terre; il semble pareillement que cet Estat reprenne vne nouuelle vigueur au mesme temps qu'il paroist entierement ruiné.

Mais si on a veu reluire quelquesfois des tesmoignages extraordinaires de la faueur du Tout-puissant, ie puis dire auecques raison, que c'a esté depuis

l'aduenement du Roy à la Couronne iusques à present : Car de quelle heureuse & profonde paix auons nous iouy malgré les efforts de deux ou trois factieux qui ne cherchent leurs felicitez particulieres que dans les miseres publiques, & qui pensent estre oysifs lors qu'ils ne conseillent rien contre le seruice du Roy ? La Religion qui met les Sceptres en la main des Roys, qui les assiet sur les Throsnes, qui pose les Couronnes sur leurs testes, qui les oingt solemnellemét, qui rend leur pouuoir & leurs personnes inuiolables: La Religion, dis-ie, qui affermit leur authorité sur des fondements vrayement diuins, n'estant contée par ces hômes là qu'au râg des choses humaines, se faut-il esmerueiller si du mespris de Dieu ils sont venus au mespris des Roys? Mais quoy qu'ils s'efforcent encor maintenant de nous precipiter dans les abismes des mesmes miseres dont le bras victorieux de Henry le Grand nous a miraculeusement deliurez; quoy que ces prodiges de nature facent tout ce qu'il leur est possible pour semer la diuision entre nous affin de s'agrandir de nostre ruine, si leurs factions nous font craindre quelques sinistres malheurs, n'auons-nous pas occasion d'esperer de grandes felicitez, quand nous iectons les yeux sur vn ieune Roy, dont la vertu assistée des sages conseils de la Reyne sa mere, promet non seulement de restablir le Royaume en sa premiere splendeur, mais de le rendre aussi plus heureux & plus fleurissant qu'il ne fut iamais?

Il ny a sorte de moyens que n'ayent recherchez ces perturbateurs du repos public: Il n'y a ressorts qu'ils n'ayent essayé de faire ioüer, ny artifice qu'ils n'ayét employé pour faire reussir leurs desseins pernicieux. La plus facile voye qu'ils se soient imaginee pour y paruenir, ça esté de decrier l'administration des af-

faires par des libelles diffamatoires qui contiennent autant de crimes capitaux que de parolles, & dõt les Autheurs, gẽs execrables & maudits, ne meritẽt pas moins que le feu. Voyla la meschãceté dont ils se seruẽt pour alterer les volõtez des peuples en descriãt le gouuernemẽt de l'Estat, & en faisant accroire aux simples que les affaires sont reduictes à l'extremité; comme si quand ces escripts seroient aussi veritables qu'ils sont calomnieux, c'estoit vn subiect legitime de secouer le ioug de l'obeissance que nous deuons à nostre Roy, auquel Dieu a dõné le pouuoir de nous commander, comme il nous à commandé de luy obeyr. Cest le pretexte ordinaire de ceux qui troublent les Estats; cest par ces trompeuses amorses qu'on prend les foibles esprits; cest en ces occasions que les gens de bien sont épprouuez & que les meschans sont recõgneus; Iamais on ne vit regne tant fust-il heureux qu'il n'y eust tousiours des personnes qui ne pouuoient supporter l'estat des affaires presẽtes; cest vn vice attaché à nostre nature & non pas aux siecles. Iamais les hommes ne sont contẽts de leur fortune quelque grãde qu'elle soit: nous nous imaginõs tousiours les siecles passez plus innocents que l'aage ou nous viuons, & neantmoins nos peres ont accusé les temps que nous estimons auoir esté les plus heureux, & l'aage ou nous sõmes que nous appellõs iniustement l'aage de fer, sera vn iour nõmé l'aage d'or par la posterité. Il ne faut point doubter qu'il n'y ait eu des mal contens soubs le regne d'Auguste & de Trajan, soubs celuy de Charlemagne & de S. Louys; Il y en aura tant que le mõde sera mõde. C'est pourquoy on ne se doit point estõner des plaintes iniustes qu'on faict du gouuernemẽt de l'Estat. Chacun sçait en quelle extremité la France fut reduicte apres la mort tragique & lamentable

de Henry le Grand; il sembloit que toutes nos ioyes & toutes nos prosperitez fussét terminees auecques sa vie; nous n'auions autres obiects deuãt nos yeux que guerres, que batailles, que sieges & saccagemẽts de villes, que meurtres, que violements, bref, que choses funestes à la veue & à la pensee; il n'y auoit insolence que les meschants n'esperassent de cõmettre impunement, ny sorte d'outrages que les gens de bien ne craignissent; toutesfois la singuliere prudence de la Reyne a sy dignement pourueu à tout ce qui estoit de nostre bien, qu'elle à conuerty toutes nos craintes en esperances, tous nos pleurs en larmes de ioye, & toutes nos douleurs en cõtentemẽts. De telle sorte que nous auons esté guarantis non seulemẽt de tous les malheurs, presque fataux à la France durant la minorité de nos Roys: mais auons mesmes esté comblez de toutes les felicitez qu'vn Estat peut receuoir sous la dominatiõ d'vn Roy nõ moins iuste qu'absolu: Le repos que Henry le Grand nous auoit acquis par sa valeur victorieuse, la Reyne là conserué par sa conduite admirable, auec des succez si conformes à nos desirs, que nostre condition n'a point esté autre soubs sa regẽce, qu'elle estoit so[us] le regne du feu Roy, ou s'il y à eu quelque difference, cest en ce que nous auons esté plus heureux depuis cinq ans que nous n'estions auparauant; chose que ie puis dire auec aussi peu de flaterie que ie suis elloigné de la necessité de flatter; & toute la France m'en seruira de tesmoing; Car si l'on prend la peine de regarder exactement de qu'elle façon le peuple à esté traicté depuis ce temps-là, ie m'asseure qu'il ne se trouuera personne qui ne confesse que nous debuons la tranquillité de ce Royaume à c[e]ste Princesse incomparable, & tout le bon-heur de nostre siecle à la pieté de ses mœurs.

La France eſt cõpoſee de trois ordres ſoubs leſquels sõt reduites toutes les conditiõs des ſubiets du Roy, excepté celles des Princes. De qu'elles nouuelles impoſitiõs à t'on chargé les Eccleſiaſtiques depuis la mort de Henry le Grand qu'ils ayent eu ſubiect de ſe meſcontenter de la Reyne? ne les a telles pas cheris cõme bons ſeruiteurs du Roy: & honoré meſmes, comme Paſteurs du peuple, & comme Miniſtres de Dieu? s'eſt-il paſſé quelque occaſion où ils n'ayent eſté fauorablement traictez? Quant à la Nobleſſe, outre qu'elle a eſté maintenuë par le Roy en tous les priuileges, hõneurs, & immunitez qu'il luy ont eſté concedees par les feux Roys ſes predeceſſeurs, ſa Majeſté ne s'eſt point contentee de l'eſleuer aux principalles charges du Royaume, mais auſſi la gratiffiee d'vne ſi grande quantité de penſiõs & d'appointements, qu'il ſemble qu'à l'exemple d'Alexandre, elle ne ſe ſoit voulu reſeruer que l'eſperance, & que comme ce genereux Romain qui refuſa les preſents des Samnites, elle ait mieux aymé cõmander aux riches que de poſſeder les richeſſes. L'affection naturelle qu'elle porte a ſa Nobleſſe n'eſtoit pas bornee de ces ſeulles liberalitez; ſon deſſein eſtoit d'oſter la venalité des Offices, afin que les Gentils-hommes puſſent paruenir par leur merite ſeul & par la grace du Prince aux dignitez des Magiſtratures: Voyla par quelle reformation le Roy deſiroit rendre remarquable la premiere annee de ſa maiorité: mais les remonſtrances de tous les Officiers ont eſté cauſe de faire ſurſoir l'execu- d'vn ſi glorieux proiect.

Qvant au tiers Eſtat, veu que des le commencemẽt de la Regẽce de la Reyne, il fut ſoulagé de quatorze cens mille liures par an en vn ſeul article, & ſur le ſeul impoſt du ſel, & deſchargé en outre d'vn nõ-

bre infiny de Commiſſions & de reuocations d'Offices dont il eſtoit aupatauãt extrememẽt trauaillé, qui eſt-ce qui pourra dire ſinon auec vn extreme tort, que cet Ordre non plus que les autres ait du ſubiect de ſe mecõtenter? Vne des plus grandes plaintes que l'on face eſt de l'adminiſtration des finãces, mais ie puis dire qu'il y a long-temps qu'elles ne furent plus innocemment gouuernées que maintenant, auſſi ne croy je pas qu'il y ayt perſonne qui en veuille accuſer ceux qui en ont le principal manimẽt, parce qu'ils ſe ſont comportez en leurs charges auec vne telle integrité qu'ils font voir à tout le monde combien le deuoir de la conſcience eſt plus puiſſant ſur les gens de biẽ que toutes les richeſſes de la Terre. Ie me cõtenteray doncques de dire que la ſaiſon que nous auõs paſſee ne permettoit pas qu'õ en vſaſt autremẽt. Nous nous sõmes veus en vn tẽps ſi menaſſé d'orages, que cõme ceux qui ſe treuuẽt en la mer durãt quelque grande tourmẽte ſont quelques fois forcez de ietter leurs richeſſes au fõds de l'eau, afin de ſauuer le Nauire; de meſmes ceux qui tenoiẽt le timõ de cet Eſtat, le voyãt au dãger d'eſtre perdu par les tẽpeſtes qui s'eſleuent le plus ſouuent durant le bas aage de nos Roys, ont eſté cõtraints de faire des largeſſes extraordinaires pour euiter le naufrage de ce grãd vaiſſeau dans lequel les fortunes & les vies de tãt de peuples ſont enfermees. Voila qu'elle a eſté la cauſe de ceſte depenſe: Preſque toute la Nobleſſe eſtoit tellement incõmodée qu'il ne luy reſtoit plus que la vie quelle puſt employer pour le ſeruice de sõ Prince: n'eſtoit-il pas donc raiſonnable que le Roy la miſt en tel eſtat qu'il en peuſt tirer du ſeruice & que ſes ennemis en receuſſent de l'eſtonnement? Ie ne doute point que cela ne ſemble repugner à la dignité d'vn grand Monarque d'achepter la paix,

de ses subiects ; mais cõme Alexandre osta le Diademe de sa teste pour bander & etancher la playe d'vn ieune seigneur qu'il cherissoit extremement: tout de mesmes les Roys qui veulent sauuer leurs Estats , sont quelquesfois contraincts de deposer leurs Couronnes par maniere de dire, & de quiter ce qui est de leur authorité pour empescher les grandes effusions de sang qu'apportẽt les guerres estrangeres ou ciuilles. Donc à quel vsage plus necessaire pouuoit on emploier vne partie de l'argent que le feu Roy auoit laissé, qu'a la conseruation de la paix, attendu que c'est par la paix que les Roys regnent souuerainement sur leurs peuples & que les peuples viuent heureusement soubs leurs Roys? attendu dije, que c'est par la paix que les vertus sont en leur trone ; les loix en vigueur, les Magistrats en authorité, le commerce libre par la terre & par la mer, l'innocence asseuree, la malice punie, la vertu recõgnue, les arts en leur lustre, les Villes en leur ornement, & les Monarchies en leur grandeur? Combiẽ sont plus pretieux les thresors des cœurs que des richesses? Il n'y a poinct de difficulté qu'il ne soit tres necessaire de retrãcher vne grande partye des pensions, mais il y a d'autres choses qu'il faut faire auparauãt. On nous menasse de s'opposer à l'accomplissement du Mariage du Roy, du quel despend la paix du Royaume, il faut rompre les obstacles des plus importantes affaires auant que de pouruoir à celles qui sont de moindre consequence, & imiter les bons medecins, qui guerissent les maladies les plus dangereuses, auparauant que de remedier à celles qui sõt sans peril. Ie scay tresbien que plusieurs qui ne desirẽt que de voir la France dedans

les mesmes calamitez ou elle estoit il n'y à pas lõg temps, fortiffient leur audace de l'esperance qu'ils ont de voir le Parlement porté à quelque grand desordre: mais sur quoy se fondẽt ils pour auoir si mauuaise opiniõ d'vne Compagnie en laquelle on retrouueroit l'obeissance quand elle seroit morte en toutes les autres Courts Souueraines? Nous auons veu cõme les subiects du Roy ont esté traictez; voyons cõme les Aliez ont esté entretenus; car encore que la Royauté cõsiste au pouuoir legitime que le Prince à sur son peuple, neantmoins, d'autant que leurs Estats sont subiects tant aux guerres estrãgeres que ciuilles, il est besoing qu'ils facẽt des Aliances auecques les autres Roys, Seigneuries & Potentats affin de les rẽdre leurs amis ou d'empescher qu'ils ne soiẽt leurs ennemis; c'est la raison pour laquelle les confederations sont si necessaires à tous Estats quelques grands qu'ils soient, que pour en nier l'vtilite, il faut auoir perdu tout iugemẽt. Cela estant posé comme vn fondement certain, par quel moien la Reyne laquelle en tous ses desseings ne s'est proposée pour but que l'honneur de Dieu, & le bien general du Royaume, pouuoit elle mieux empescher les troubles qui s'esleuent ordinairement en vne saison semblable à celle que nous auons passee, qu'en entretenant non seullement les anciennes Alliances de la Couronne, mais en obligeãt aussy le Roy d'Espagne à tous les interests de la France par les mariages du Roy auecques l'Infante & de Madame auecques le Prince d'Espagne? ne stoit-ce pas le seul moien de retenir en leur deuoir par la terreur de ces deux puissances vnies ceux à qui le mespris de la ieunesse du Prince pou-

uoit donner la hardiesse de troubler le repos public, ceux dis je qui parlét des desseins du Roy non comme subiets obeissants mais comme ennemis declarez ? Car tout ainsy que ceux de Lacedemone eurent raison d'entrer en deffiance des fortifications extraordinaires d'Athenes, se representants ce que pourroit faire c'este Ville quand elle seroit rebastie, puis qu'elle entreprenoit de sagrandir de la sorte estant ruinee; de mesme nous auons subiet de nous imaginer qu'elle seroit la hardiesse de ceux de la Religion pretenduë, s'ils auoient vne grande authorité, puisque nous les voions si fiers & si temeraires en vne si grande foiblesse. Il n'y à rien qu'ils ne demandent si on leur accorde vne fois, ie ne d'y pas la rupture, mais la seulle surseance de ces Mariages si necessaires a la paix de toute l'Europe. Il y à du peril & du deshonneur à leur octroyer ce qu'ils desirent : leur ambition n'a bornes quelconques; leurs passions n'ont iamais de mediocrité : leur humeur est telle, que s'ils ne craignent eux mesmes ils se font craindre. Or si la principalle fin des Mariages des Princes est l'vtilité de leurs peuples, nous ne pouuons pas tirer de ces Aliances vn plus grand bien que la paix, qui est la mere de toute felicité. Aussy en receuons nous double fruict, en ce qu'elles nous guarãtissent des guerres estrãgeres & ciuilles, par ce qu'elles retiennent nos voisins dans le deuoir des confederations qu'ils ont auec la Couronne & font demeurer les mauuais François dans les bornes de l'obeissance. Les factiõs du Royaume nous ont reduits à tel point, que le bon heur de cet l'Estat, despend du tout de perfection de ces Mariages. Ceux que l'hon-

neur ny la consciēce ne peuuent retenir dans leur deuoir, la crainte qu'ils ont de l'vnion de ces deux Couronnes les y retient. C'est le subiect pour quoy quand ie considere qu'il en procede tant de fruicts si salutaires à la France & à la Religiō, si euidents à nos yeux, & si desirables à tous les gens de bien, ie m'estonne grandement de ce que l'on voit des hommes qui font profession d'estre Catholiques, & qui se disent amateurs de leur patrie, & font neantmoings les mesmes vœux, ont les mesmes desirs, & tiennent les mesmes discours que les aduersaires de la foy, & que les ennemis de la Monarchie & du repos de la France. Mauuais François que nous sommes, imprudents & denaturez, plus barbares que ne sont les barbares mesmes; engeance sans pieté, sans amour, sans foy, sans conscience, sommes nous pas indignes d'auoir vn bon Roy, nous qui le voulons marier à nostre fantaisie, & le forcer en vne chose en laquelle seulle on ne peut contraindre personne? ô malheureuse condition des Princes si cela ne leur est pas permis qui est licite au moindre de leurs subiets! sommes nous pas bien ennemis de nostre salut, de rechercher nostre ruine? sommes nous pas bien rebelles de nous opposer à la volonté de nostre Roy? sommes nous pas bien iniustes de ressentir presentement par le repos ou nous viuons les effects merueilleux de ces Aliances & d'en nier l'vtilité? Qu'est-ce que nous autres qui sommes esclairez de la cognoissāce du vray Dieu, & qui nous vantons d'estre polis par les arts & par les disciplines pouuons plus reprocher à ces peuples qui habitent aux derniers bouts de la terre, & qui n'ont entre eux n'y police, n'y religion? peut on pas di-

re iustement de nous ce qu'on à dict autresfois de l'impieté des mœurs de la Grece, que l'ignorance des vices est plus vtile aux barbares que n'est à nous autres la cognoissance des vertus?

Tout ainsi donc que l'on attache auec des chenes plus fortes les animaux les plus fiers, & les plus puissants, comme les lions, que ceux qui sont d'vne nature plus douce & plus sociable; de mesme la raison veut que nous tenions le Roy d'Espagne attaché à l'aliance de ceste Monarchie, auec des liens plus forts & plus estroicts, que ceux dont nous sommes vnis auecques les autres Roys, attendu qu'il est tousiours vtile de s'allier auec vn Prince, quand il est dangereux de n'en estre pas allié. Qui se peut donc offenser qu'iniustement, que le Roy comme pere de son peuple recherche le bien de son peuple, & procure la conseruation de l'Eglise, comme ayant l'honneur d'estre fils aisné de l'Eglise, comme ayant esté instruict en l'Eglise, & comme ayant receu le Sceptre & la Couronne dans l'Eglise? FRANCE, ma chere Patrie, que depuis vne si longue suitte de siecles & de Rois Dieu a perpetuellement conseruée contre tant d'ennemis qui t'ont assaillie, & qui maintenant reposes si doucement soubs le regne d'vn ieune Roy conseillé par vne grande Reyne qui ne respire que l'honneur de Dieu & que ta fœlicité, sois sage par tes dõmages passez, & ferme l'oreille à tous ces faux bruits que les ennemis de ton repos sement dans tes villes & dans tes Prouinces, affin que tu tournes encore tes armes contre tes propres entrailles, que les peres trempent leurs mains derechef dans le sang de leurs enfans, que les freres s'ar-

ment contre les freres, les beaux-peres contre les gendres, les parents contre les parents, & que le iuste courroux de Dieu te face seruir d'vn particulier exemple de calamité pour estonner tout le genre humain. Et toy Paris, ville capitalle de la France, le sejour ordinaire de nos Rois, l'abord de toutes les nations, la retraicte des grands esprits, l'ornement de l'Estat, & le centre de toutes les richesses de l'vniuers; Paris que le feu Roy Henry le Grand a honorée de tant de belles immunitez, enrichie de tant de biens, illustrée de tant de marques de pieté, & ornée de tant de grands & magnifiques bastiments, que d'vn desert que tu estois durant la guerre ciuille, il en a faict la plus grande, la plus riche, la plus populeuse, la plus auguste, & la plus celebre ville de toute la terre, resouuiens-toy incessamment des biens-faicts de ce grand Monarque; recognoy son image & ses vertus en la personne de ton Roy son successeur; tourne les yeux sur luy comme sur l'Astre de l'influence duquel tu dois attendre tout ton bon-heur; represente toy qu'vne grande ville n'est iamais en plus grand danger que quand elle est en vne si eminente grandeur, qu'est celle ou la paix t'a faict paruenir; C'est lors que la prosperité l'aueugle ordinairemét, que la fortune la trompe, que la presomptiõ l'emporte, & luy donne l'audace d'entreprendre des desseins qui la ruinét en fin; Imagine toy tousiours que tant plus vne ville est opulente, & plus elle a besoin de protection; que plus sa fortune est grande, & plus elle est enuiée, & que c'est lors que les autres villes ialouses de sa grandeur ne font qu'attendre qu'elle manque à son deuoir,

pour la destruire, & pour triumpher de ses despoüilles : Resouuiens-toy du temps que ta rebellion prouocqua l'ire de Dieu, & que la fureur de la guerre qui abbatoit tes habitants comme la moisson d'vne campagne, ne te faisoit pas tant de mal par dehors que t'en faisoit par dedans, la peste, la famine, & les tyrans domesticques dōt la rage ne pardonnoit pas mesmes au pourpre des Magistrats : N'oublie iamais que c'est la benediction de ton Roy, & le merite de ton obeïssance qui te comblent d'honneurs & de biens, & qui font qu'au lieu de chastiments tu reçois des recompēses, qu'au lieu de la foudre du Ciel la manne tombe dessus toy, que tu vois l'abondance au lieu de la famine, la paix au lieu de la guerre; bref, pense tousiours qu'il n'y a sorte de felicité que tu ne doiues esperer en demeurant constamment en ton deuoir, ny malheur que tu ne doiues craindre lors que tu t'en esloigneras.

FIN.